



**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ATTESTATION A COMPLÉTER PAR LE TRANSPORTEUR DEVANT
ACCOMPAGNER LE MOUVEMENT DE BOVINS DANS UNE ZONE
RÉGLEMENTÉE SUITE À UN FOYER DE DERMATOSE NODULAIRE
CONTAGIEUSE BOVINE (DNC)**

ARRÊTE PRÉFECTORAL n°SPA 2025-179 déterminant une zone réglementée suite à un foyer de dermatose nodulaire contagieuse bovine
RÈGLEMENT (CE) N°1/2005 DU 22 Décembre 2004 relatif a la protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes

III. PARTIE À COMPLÉTER PAR LE TRANSPORTEUR

J'atteste avoir pris connaissance des conditions particulières de transport sans déchargement, ni arrêt jusqu'au déchargement dans l'établissement de destination, en privilégiant les grands axes routiers ou ferroviaires, en évitant de passer à proximité d'établissements détenant des bovins et m'engage à les mettre en œuvre.

Jour de transport prévu (date et heure de départ) :

N° immatriculation du véhicule :

Le nettoyage/désinfection/désinsectisation du moyen de transport d'animaux vivants est réalisé avant le chargement le au moyen du produit autorisé pour cet usage.

Je m'engage à réaliser les mêmes opérations de nettoyage/désinfection/désinsectisation au déchargement des animaux

Fait à (lieu)

le (date et heure) :

Nom du Transporteur :

Signature du
transporteur :